

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE JUDO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 21 MARS 2020

Ordre du jour :

1. Contrôle des pouvoirs : de 09h00 à 09h30.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23/03/2019
3. Rapport du Président.
4. Rapport du Secrétaire général.
5. Rapport du Trésorier général comprenant le bilan et le compte des recettes et dépenses de l'exercice 2019.
6. Rapports du Commissaire-réviseur et des Vérificateurs aux comptes.
7. Rapport de l'Assemblée Technique et Sportive du 23/02/2020, incluant les rapports des Cellules et Commissions techniques.
8. Décharge aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.
9. Nomination des Administratrices et des Administrateurs.
10. Nomination des Vérificateurs aux comptes.
11. Modifications du règlement d'ordre intérieur.
12. Examen du budget prévisionnel pour l'exercice 2020, comprenant :
 - a. La fixation du taux de la licence-assurance ;
 - b. La fixation du taux de la cotisation des clubs-membres.